



le petit conseiller généreux

bulletin de la section SUD des personnels des services du Département d'Ille-et-Vilaine

n°184
septembre 2015

page 2

vos délégués rendent compte

- CHSCT du 14 septembre
- CT du 21 septembre

page 3

elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

- promotions : le fait du prince
- ISAE

page 4

ici et ailleurs

- le 8 octobre, mobilisez-vous !
- grève au musée des Beaux-arts
- le bal des hypocrites



section SUD Départementaux 35
téléphone : 02 99 02 39 82
mel : sud-departementaux@cg35.fr
permanence : Rennes-Beauregard
bâtiments modulaires - porte 32

document réalisé et imprimé par nos soins

Le chien qui lâche sa proie pour l'ombre...*

Nous vivons une époque formidable où les acteurs politiques savent avec talent nous divertir en jouant autant la comédie que la tragédie. Alors que certains politiques crient haro sur les fonctionnaires et les dépenses publiques, les autres pleurent la baisse des dotations financières de l'Etat et accusent le gouvernement d'asphyxier les collectivités... Les « sages » de la Cour des comptes aiment aussi, malgré leur grand âge, faire le « buzz ». Bien que leur rôle soit, rappelons-le, de certifier les comptes publics, ils singent désormais avec talent les agences de notation libérales par des recommandations radicales (réductions des primes et indemnités, limitation des avancements et de la GIPA, extinction du supplément familial...). Ajoutez une petite macronnade bien placée sur le statut des fonctionnaires, et hop ! 70% des français jettent en pâture les fonctionnaires. Les 6 millions que nous sommes apprécieront...



Localement, notre Président s'inquiète aussi de l'augmentation des dépenses, du RSA notamment, et des moyens en baisse du Département pour financer aujourd'hui la solidarité et les quelques autres compétences qui survivent à la loi NOTRe votée cet été. Une partie de nos agents vont en effet être transférés de droit vers la Région et vers

Rennes Métropole. On s'attend, pour ceux qui restent, à une nouvelle organisation des services où « économie » sera le mot d'ordre, quitte à couper quelques têtes et à réduire les missions et la qualité en raison des « choix contraints ». Formule joliment dite pour inviter implicitement les organisations syndicales à la « responsabilité » et à une complaisance bienvenue pour l'enterrement du service public et du statut des fonctionnaires, soit 70 ans de luttes syndicales... Même si la Toussaint n'est pas loin, l'action syndicale n'est pas, pour SUD, de couvrir de chrysanthèmes le dialogue social et d'adresser des condoléances à l'employeur. La fable de La Fontaine convient nettement mieux aux circonstances si elle pouvait en inspirer certains...

SUD est résolu à défendre sans concession la qualité du service public et les conditions de travail et de rémunérations des agents. Nous invitons le personnel à un sursaut le 8 octobre dans la rue à l'appel de l'intersyndicale Solidaires-CGT-FO-FSU. ■

* Fable de Jean de La Fontaine





vos délégués rendent compte

de leur mandats dans les instances

CHSCT du 14 septembre :

● **Désignation du secrétaire CHSCT** : le vote a désigné Herbert Leduc (SUD) comme secrétaire pour une durée d'un an.

● **ISAE-GIP Laboce** : cf. encadré de la page suivante.

Vote : Collège élus du personnel : avis défavorable, 7 Contre (SUD+CGT), 3 Pour (CFDT) - Collège employeur : Pour

● **Enquêtes du CHSCT** :

- **CDAS de Cleunay** : un questionnaire a été transmis aux agents pour recueillir de façon anonyme leur avis sur leurs conditions de travail. Il leur a été également proposé des entretiens individuels. L'analyse des éléments permettra de faire ressortir des préconisations en faveur des agents.

- **CDAS de Vitry** : une enquête sous la forme d'un questionnaire sera adressée à l'ensemble des agents (et non restreint à l'équipe ASE) et des entretiens individuels leur seront proposés. La démarche sera présentée fin septembre au personnel du CDAS.

- **Collège St Aubin d'Aubigné** : le service ASSAT a fait le choix de retenir un prestataire extérieur compte-tenu de la problématique au sein de l'équipe et de l'urgence à intervenir.

Pas de vote

● **Planification des visites du CHSCT pour l'année 2015** : sont prévues : CDAS de Montfort le 28/09, Site ENS à Lassy le 9/10, Centre d'exploitation de Plélan le Grand le 9/11, CDAS du Semnon le 11/12. Les visites du collège de Melesse, de St Méen-le-Grand et du centre d'exploitation de Combours sont reportées en 2016. S'ajouteront, à la demande de SUD et de la CGT, une visite de l'ISAE avant son passage en GIP et du CDAS des Champs manceaux suite aux agressions.

Vote : Pour à l'unanimité

● **Relevé des registres de santé et de sécurité** :

- **ISAE Fougères** : dysfonctionnement du système de dépression au cours de manipulations en laboratoire occasionnant des acouphènes et vertiges chez les agents.

- **CDAS de Fougères** : crevaillon par malveillance en décembre 2014 (après 4 faits similaires relevés en 2013 et 2014) qui pose de nouveau la question de la sécurité et de l'intimidation du personnel.

- **CDAS Champs Manceaux** : encore une agression verbale sur le personnel de Espace Social Commun (CCAS+ CDAS) en juin 2015. Les travaux d'aménagement de l'accueil proposés font l'objet d'un refus de la Ville de Rennes, propriétaire des locaux.

- **Hôtel du département** : indisposant des agents (tabac et bruit), l'espace fumeur improvisé sous le porche d'accès au sous-sol sera déplacé sous le garage à vélo couvert.

● **Questions diverses** :

- **Collège de Crevin** : Le collège a dépassé sa capacité d'accueil (+ 70 élèves) nécessitant l'installation de bâtiments modulaires. L'équipe, en sous-effectif, est contrainte de travailler en mode dégradé faute de remplacement au motif que l'enveloppe budgétaire est vide ! SUD et la CGT ont demandé l'affectation rapide d'un renfort sur l'établissement dans l'attente d'un recrutement en rappelant le respect du délai de carence de 15 jours, engagement de la collectivité de janvier 2015 pour lutter contre la pénibilité. ■

CT du 21 septembre :

● **Fermeture du service Info Sociale en Ligne (ISL) le samedi matin** :

Après l'étude demandée par le CT, la proposition de fermeture le samedi s'appuie sur le faible nombre d'appels reçus et l'absence de solutions proposées par l'équipe (à noter que les élus

au CT n'ont pas eu connaissance de son écrit). Pour SUD, une ouverture exceptionnelle en week-end ne se justifie pas que quantitativement, mais bien au regard de la nécessité d'une réponse à un besoin du public. Si, c'est le cas, la collectivité doit envisager des postes suffisants pour rééquilibrer les plannings. En outre, aucune mesure pour garantir les conditions de sécurité des agents le samedi n'a été mise en place depuis.

Au grand dam de M. Gillouard, SUD ne s'est pas rallié à son argumentation sur "l'efficacité publique".

Vote : Collège élus du personnel: Abstention à l'unanimité - **Collège employeur**: Pour

● **Complément au programme pluri-annuel d'accès à l'emploi titulaire** :

Vote : Collège élus du personnel: avis favorable à l'unanimité - **Collège employeur**: Pour

● **Intégration de l'ISAE au Groupement d'Intérêt Public LABOCEA à compter du 1^{er} janvier 2016** :

cf. encadré de la page suivante

Vote : Collège élus du personnel: avis défavorable 9 Contre (SUD-CGT), 5 Pour (CFDT) - **Collège employeur**: Pour

● **Evolution de l'organisation de la mission Education – sport au sein de l'agence départementale du pays de Brocéliande** :

Deux aspects ont amené SUD à voter contre les conditions de la transformation du poste de coordinateur animation

Lisez le **compte-rendu intégral**

de ces réunions sur :

[http://www.sud-departementaux35.org/-vos-delegues-rendent-compte-\(selectionner-l'organisme,-puis-comptes-rendus\)-](http://www.sud-departementaux35.org/-vos-delegues-rendent-compte-(selectionner-l'organisme,-puis-comptes-rendus)-)





elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

éducative (B) en coordinateur éducation-sport (A) :

- ce poste fait fi des compétences métiers requises pour la filière sportive. De plus, le procédé de transformation de poste ne permet pas de créer une opportunité de déroulement de carrière pour les éducateurs sportifs (rares deviennent les postes ouverts au grade de Conseiller territorial des activités physiques et sportives)

- les règles en vigueur garantissant une équité de traitement dans la collectivité ne sont pas respectées : absence de mise à la vacance, positionnement d'un agent n'ayant pas le grade, passage d'un poste de B en A sans mobilité.

SUD a déjà contesté dans d'autres directions ces transformations de poste "maison", dont celles de cet été. (cf. encadré ci-dessous)

Vote: Collège élus du personnel: avis défavorable, 9 Contre (SUD-CGT), 5 Abstention (CFDT) - Collège employeur: Pour ■

promotions : le fait du prince

Les organisations syndicales étaient conviées début juillet à un groupe de travail sur les carrières suite aux CAP 2015 (règles de promotion, calibrage des postes...). Avant même d'ouvrir les débats, on nous annonce que, sur proposition du DGS Alain Gillouard, le Président a décidé de nommer sur place 4 agents par promotion interne de B en A, contrairement aux règles internes imposant la mobilité, y compris parfois pour de la promotion de C en C... Plusieurs collègues ont ainsi perdu leur inscription sur la liste d'aptitude; d'autres ont refusé la promotion pour ne pas être contraints à la mobilité.

Refusant de connaître le nom des agents concernés, SUD, rejoint par la CGT, a rappelé que le droit à la carrière est un droit statutaire, s'exerçant dans l'intérêt de tous, et non dans une logique clientéliste ou d'affinité, au profit de quelques-uns. La CFDT s'est, quant à elle, réjouie de cette nouvelle donne. Sans préjuger des personnes, SUD a exprimé son opposition ferme à cette décision.

La commission permanente des élus du 20 juillet a adopté ces promotions, avec d'autres sorties du chapeau. Au retour de l'été, beaucoup d'agents ont été surpris (choqués, interrogatifs, perplexes...) par la nouvelle, parfois même les premiers concernés !

SUD ne s'oppose pas, bien entendu, à la promotion des collègues, mais si la règle doit changer, il serait bon qu'elle soit négociée et validée avant d'être mise en application. Pour l'instant, ce n'est pas le cas. **On peut se demander si ne s'ouvre pas une nouvelle ère de gestion du personnel où les têtes sont adoubees ou coupées selon le bon vouloir du prince.**

ISAE

Le CHSCT et le CT devaient se prononcer sur l'intégration de l'ISAE au GIP Laboceja, qui concerne 89 agents. SUD s'est prononcé contre:

- d'une part, s'agissant d'une réorganisation majeure avec mise en commun des moyens, modification du mode de financement, décisions relevant désormais d'un conseil d'administration, mise à disposition d'agents titulaires et changement de régime pour les agents contractuels avec un passage au droit privé... **on ne peut exclure que cette nouvelle gouvernance engendrera des évolutions qui vont produire de profondes modifications de conditions de travail pour l'ensemble des agents à court ou moyen terme.**

- d'autre part, les laboratoires publics ont pour mission d'assurer un service de proximité et de qualité. Or les fondements de ce GIP, en prônant la concurrence, imposent d'autres critères relevant des recettes de l'entreprise privée, comme la rationalisation, la performance, la compression des coûts ou la compétitivité. La course au profit et à la productivité remplace ainsi l'objectif essentiel de santé publique, fondé sur un travail scientifique de qualité. Pour SUD, ces méthodes sont aux antipodes de l'exigence d'esprit critique et d'indépendance que doivent observer les analystes. **L'enjeu qui se pose aujourd'hui est bien la pérennité d'un véritable service public d'analyses essentiel pour la santé publique et l'intérêt général, indépendant des intérêts économiques et financiers, et impartial au plan scientifique.**

Ouverte aux vents de la concurrence en 2006, la France reste le seul pays européen à confier la sécurité sanitaire à des grands groupes privés qui pratiquent de façon déloyale le dumping commercial et bénéficient de l'argent public. Sans une volonté forte d'élus refusant cette situation, les jeux sont faits. Cette évolution est grave et inacceptable.

SUD rappelle aussi que ce regroupement, dont il a été vanté tous les bienfaits aux agents, a conduit en mars 2015 à un mouvement social et une mobilisation intersyndicale sur le site de Ploufragan (22). Les agents ont fait part de leur situation de mal-être engendré par le management, la recherche de productivité et la suppression de postes. Résultat: 40 personnes ont quitté le GIP, en mettant fin à leur mise à disposition, pour retourner au CG 22.



ici et ailleurs

mobilisez-vous le 8 octobre !

Solidaires, la CGT et la FSU appellent à une nouvelle journée nationale de mobilisation interprofessionnelle **le 8 octobre 2015**. Dans le 35, FO se joint au mouvement.

- Augmenter les salaires, les retraites, les pensions, les minimas sociaux et le point d'indice des fonctionnaires
- Promouvoir l'égalité salariale femmes / hommes
- Améliorer les conditions de travail et réduire le temps de travail pour créer des emplois, combattre et réduire le chômage



- Pérenniser et améliorer les garanties collectives
- Pérenniser et améliorer la protection sociale, les retraites complémentaires, pour garantir les droits à la santé et à la retraite
- Développer les investissements pour relancer l'activité économique en tenant compte des impératifs écologiques
- Conforter et promouvoir les services publics

Rassemblement, manifestation :

- 11 h **RENNES**, Place de la Mairie
- 11 h 30 **ST MALO**, devant la CCI
- 17 h **REDON**, devant la Sous-Préfecture
- 17 h 30 **FOUGERES**, devant la Sous-Préfecture

grève au musée des Beaux-arts

Dans le cadre du « service public 2020 » de la Ville de Rennes, les agents du patrimoine du musée des Beaux-Arts se verront imposer une modification de leurs horaires de travail les dimanches et jours fériés à partir de janvier 2016. Outre les incidences sur leur vie, ils dénoncent depuis des années les différences

de rémunération avec d'autres entités culturelles.

À l'appel du syndicat SUD, les agents ont entamé une grève illimitée depuis le 18 septembre.



le bal des hypocrites

L'Association des Maires de France mène actuellement campagne contre la baisse programmée des dotations de l'État aux communes. Les assemblées départementales et régionales sont dans la même démarche.

Or, la majorité des élus qui dirigent ces collectivités sont membres de partis politiques qui soit imposent cette baisse quand ils sont au pouvoir, soit revendiquent son

doublement quand ils sont dans l'opposition.

Et certaines collectivités anticipent déjà sur la diminution de leurs ressources en réduisant leurs moyens comme le Département d'Ille-et-Vilaine ou Rennes Métropole avec la démarche Service public 2020.

Pour SUD-Solidaires, dans une période où la population connaît une situation économique et sociale très difficile, il faut au contraire renforcer les moyens humains et matériels des collectivités territoriales et des services de l'État.



information ou adhésion

à adresser sous enveloppe à : section Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex

je souhaite : avoir des renseignements sur Sud ☐ adhérer à Sud ☐

nom :

prénom :

service ou adresse :

téléphone :

mel :

date :

signature :